

revenu qui puisse permettre à une personne de soutenir une famille. Si le propriétaire recevait \$2 de plus la corde pour son bois, son revenu augmenterait jusqu'à \$519.20. Là encore, ce n'est pas beaucoup, mais les comparaisons vous aident à comprendre que la quantité aussi bien que le prix exercent une influence directe sur le revenu provenant de l'exploitation d'un boisé de ferme.

Nous avons esquissé les problèmes comme nous les voyons et nous pensons qu'ils apparaissent être comme il suit:

1) Le contrôle de la mise en marché des produits forestiers de base est insuffisant. Ceci s'applique tant aux quantités qu'aux prix ainsi qu'à la diversification des produits.

2) Il faut mettre au point des machines et de l'équipement plus versatiles et mieux adaptés aux travaux de coupe en vue pour réduire et diminuer le coût de la récolte du bois.

3) La superficie de terres forestières qu'il exploite est insuffisante et ne lui permet pas de gagner et de maintenir un niveau de vie acceptable.

4) Il n'existe pas d'équipes organisées pour l'abattage et la coupe à forfait auxquelles les propriétaires manquant d'équipement pourraient faire appel.

5) Les écoles de métiers ne donnent pas de cours enseignant aux ouvriers forestiers le fonctionnement du matériel mécanisé et les techniques appropriées de récolte du bois.

6) Le propriétaire de petit boisé a besoin d'une aide accrue dans le développement et l'amélioration de la forêt qu'il exploite.

Nous avons dressé la liste de quelques solutions, ou de ce que nous croyons être des solutions possibles. Nous vous les présentons sous une forme sommaire seulement car ce n'est ni le temps ni l'endroit d'en traiter en profondeur.

Nous pensons qu'il est impérieux que le gouvernement prenne en charge un système de régies de la mise en marché des produits primaires de la forêt et qu'il soit institué sans délai. Il faudrait lui incorporer des dispositions qui assurent aux petites propriétés forestières une croissance maximale soutenue. Beaucoup de choses sont été accomplies par les industries forestières et les fabricants de machinerie pour la mise au point et la production d'équipement compliqué pour la rentrée des produits forestiers et les méthodes à jour de bon fonctionnement moderne. Cependant, au sein de la zone où travaille le petit exploitant, très peu a été accompli, si jamais on a tenté d'y faire quoi que ce soit. Nous proposons qu'il y ait dans ce domaine un

encouragement de quelque sorte et l'expansion d'efforts pour rendre plus faciles les travaux d'exploitation.

Au Nouveau-Brunswick, il y a déjà des dispositions légales pour aider à l'acheteur de petits boisés à augmenter son emprise sur la propriété pour lui permettre de gagner sa vie à partir de son exploitation du bois. Ce plan en est encore beaucoup à ses débuts. Il devrait y avoir un arrangement approprié en vue d'assurer sa mise au point et son expansion future.

Une consolidation heureuse des boisés de ferme constituerait un grand pas vers une contribution efficace pour diminuer la pauvreté dans la province du Nouveau-Brunswick.

Un résultat naturel de la consolidation des terres forestières, c'est la coupe sur commande sur les boisés. Dans un grand nombre de cas les propriétaires ne sont pas capables, pour une raison ou pour une autre, de faire le travail eux-mêmes. Une très grande partie du pourcentage de nos terres boisées sont la possession de propriétaires absents. Ces terres pourraient être gérées avec profit si les travaux de la rentrée du bois étaient exécutés par des équipes compétentes d'employés qui feraient de la coupe sur commande. Nous envisageons également que le personnel des équipes qui feraient la coupe du bois sur commande soit recruté parmi les hommes qui ont reçu une formation spéciale dans les écoles de métiers. Cela semble paradoxal qu'une province dont l'économie est orientée vers la forêt ne possède pas d'installations pour la formation de travailleurs de la forêt. Les écoles de métiers procurent des cours pour toutes sortes de métiers, excepté celui qui devrait occuper la première place en importance dans la province. Par contraste, le pays de la Suède a récemment prolongé la durée de la formation des travailleurs forestiers d'une année à deux années de cours. Elle s'efforce également de relever le statut du travailleur forestier au même niveau que celui des autres métiers. Un mouvement similaire est depuis longtemps nécessaire dans notre province. Nous prétendons que cela ferait beaucoup pour sortir un grand nombre de travailleurs forestiers bien au-dessus du niveau de la pauvreté.

Le Service d'extension des forêts a accompli une vaste quantité de travail chez les propriétaires de terres boisées, compte tenu de nos ressources financières. Nous œuvrons en collaboration avec des représentants des personnels des ministères de l'Agriculture et des Ressources naturelles, et nous faisons notre possible pour procurer de l'aide à un certain nombre de propriétaires de boisés. Cependant, si nous mettons plus d'insistance et si nous accordons une plus grande importance au rôle des propriétaires de petits boisés, nous esti-